

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit pénal et sciences criminelles

Présentée et soutenue publiquement le 4 décembre 2025 à 14h30
en salle Alex WEILL de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Madame Amélie HLIL

***« Hiérarchie du ministère public et politique pénale :
étude du droit français à la lumière du droit allemand. »***

JURY

Monsieur Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille – rapporteur

Monsieur Julien WALTHER,
Professeur à l'Université de Lorraine – rapporteur

Monsieur Frank ZIMMERMANN,
Professeur à l'Université Albert Ludwigs de Fribourg-en-Brisgau

Madame Yolande RENZI,
Procureur général près la Cour d'appel de Chambéry

Madame Juliette LELIEUR,
Professeur à l'Unistra

Madame Jocelyne LEBLOIS-HAPPE,
Professeur à l'Unistra, directrice de thèse

Monsieur Carl-Friedrich STUCKENBERG,
Professeur à l'Université rhénane Frédéric-Guillaume de Bonn,
codirecteur de thèse

